



Greffe du Tribunal de Commerce
NARBONNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

infogreffe
Entreprendre en confiance



tribunal : digital
Agir en justice

datainfogreffe
Les Greffes des Tribunaux de Commerce

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Trouvez votre entreprise maintenant sur :
www.marketplace.infogreffe.fr

APESA

Aide
Pour les Entrepreneurs
en Souffrance Aiguë



Année judiciaire 2025

Président :

- Paul SENAUX

Vice-président :

- Gilles BERROD

Juges :

- Brigitte BERGÉ
- Thierry CUTILLAS
- Léon-Nicolas DUHAMEL
- Marie-José FAURIE
- Vincent GARCIA
- Céline GARCIA
- Marc GIRAULT
- Philippe GUIBERT
- Jacques HAMON
- Pierre LABOUTE
- Jean-Michel MARTINEZ
- Anne-Marie MERLOS
- Xavier MONTAGNÉ
- Pierre MUSSO
- Gilles PINO
- Fabrice PRATX
- Emmanuel TEIXEIRA

SOMMAIRE

I – L'ACTIVITE JUDICIAIRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NARBONNE

- Le contentieux général et les modes alternatifs de règlements des différends (MARD)
- Les difficultés des entreprises et leur prévention
- Le total des décisions rendues et les recours en appel



II - LES REGISTRES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NARBONNE

- Les registres d'immatriculation des assujettis
- Les sûretés mobilières
- Le dépôt des comptes annuels



Tribunal Digital

Avec le Tribunal Digital, agissez en justice simplement et rapidement

www.monidenum.fr LA SOURCE OFFICIELLE

Comment y accéder ?

La clé d'entrée au Tribunal Digital : **MonIdenum**

Véritable carte d'identité numérique, MonIdenum garantit un **accès simple, rapide et sécurisé** à votre espace personnel et à vos dossiers en cours.

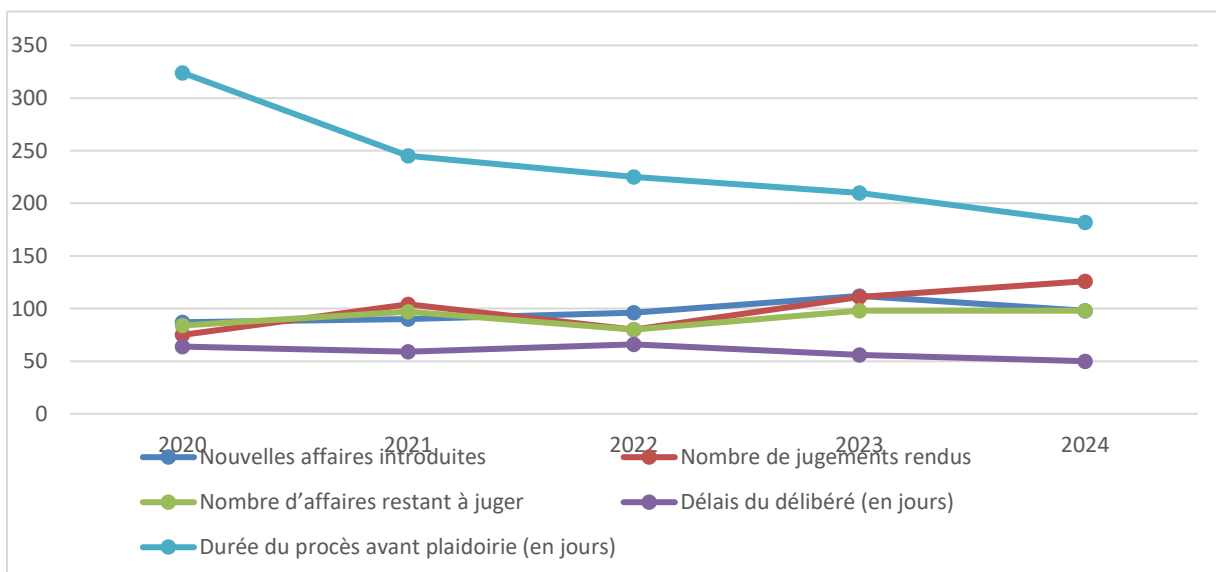
Connectez-vous avec MonIdenum pour accéder à toutes les fonctionnalités.

Nombre d'audiences tenues en 2024

Juge Commissaire	17
Procédures collectives	41
Référés	30
Contentieux général	30
Orientation et Juge chargé d'instruire l'affaire	11
Modes alternatifs de règlements des différends (MARD)	22
Prévention des difficultés des entreprises	53

Contentieux général

	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Nombre d'affaires restant à juger <i>en début de période</i>	84	97	80	98	98	0 %
Nouvelles affaires introduites	87	90	96	112	98	-12.50 %
Nombre de jugements rendus <i>inclus avant dire droit</i>	75	104	80	111	126	+13.51 %
Délais du délibéré (en jours)	64	59	66	56	50	-10.71 %
Durée du procès avant plaidoirie (en jours)	324	245	225	210	182	-13.33 %



Juridiction Présidentielle

	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Référés	26	18	32	27	18	-33.33 %
Injonction de payer	285	281	387	479	490	+2.30 %
Total des ordonnances présidentielles	849	611	764	910	987	+8.46 %

Modes alternatifs de règlements des différends (MARD)

	2020	2021	2022	2023	2024
Affaires	18	22	26	24	24

Trois juges délégués aux M.A.R.D assurent une audience 2 fois par mois, dans l'objectif de permettre aux parties de trouver amiablement une solution à leur litige et d'éviter une procédure longue et coûteuse. Cette année, 4 dossiers ont été conciliés devant les juges délégués aux MARD contre 4 en 2023 et 11 en 2022. L'homologation du protocole transactionnel lui confère force exécutoire.

Les Difficultés des entreprises

- DETECTION ET PREVENTION

La détection et la prévention des difficultés des entreprises constituent une **alternative aux procédures collectives dès lors qu'elles sont amorcées dès les premiers signes**. Ces procédures sont strictement confidentielles. Grâce à la collaboration entre le greffe, le tribunal, l'association APESA et le SIST, nous offrons, en plus de l'expertise du juge, un accompagnement psychologique.

En 2024, le juge chargé de la prévention des difficultés des entreprises a tenu 8 audiences de plus qu'en 2023 soit 194.44 % d'augmentation depuis 2021. Il est majoritairement saisi à la demande du dirigeant.

Le chef d'entreprise peut contacter directement de façon confidentielle l'un des juges chargés de la prévention des difficultés des entreprises en écrivant à l'adresse mail : prevention@greffe-tc-narbonne.fr

	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Entretien Prévention	34	57	65	79	+21.54 %
Nombre d'audiences	18	30	45	53	+17.78 %

	2020	2021	2022	2023	2024
Ouvertures Mandat ad'hoc	0	0	0	1	5
Ouvertures Conciliations	0	3	4	5	5

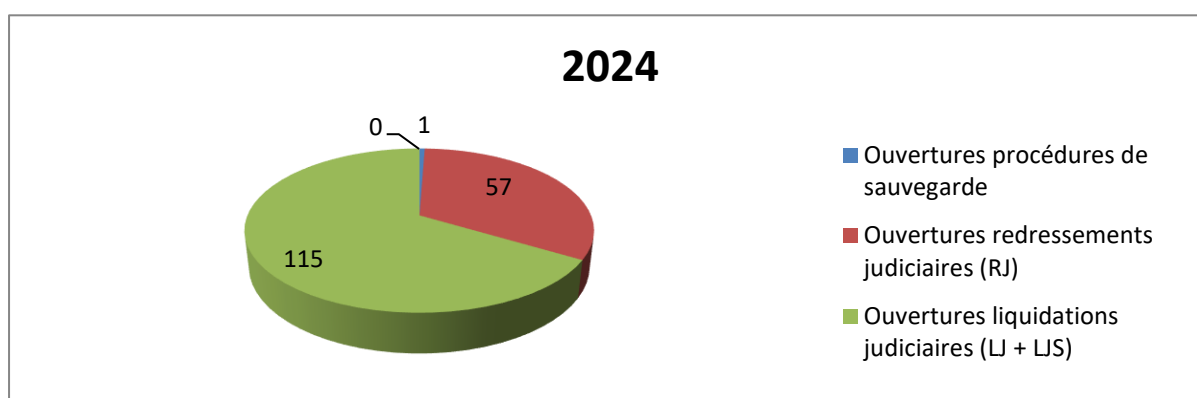
- PROCEDURES COLLECTIVES

-Stock des procédures collectives-

	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Redressements judiciaires	148	136	148	137	138	+0.73 %
Liquidations judiciaires (LJ + LJS)	179	140	161	188	207	+10.11 %

-Ouverture des procédures collectives-

	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Ouvertures procédures de sauvegarde	2	0	2	1	1	0 %
Ouvertures redressements judiciaires (RJ)	21	13	37	40	57	+42.50 %
Ouvertures liquidations judiciaires (LJ+LJS)	59	47	94	100	115	+15 %
Rétablissement professionnel	0	1	1	0	0	0 %
Total	82	61	134	141	173	+22.70 %



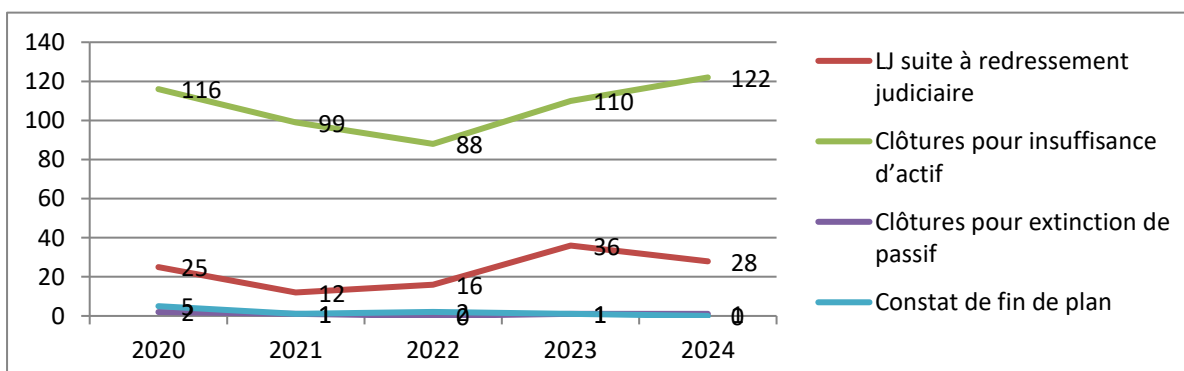
Les associations partenaires :

- L'association **60000 Rebonds Occitanie**, accompagne les entrepreneurs pour faire face aux problématiques qui se posent suite à la liquidation de leur entreprise (www.60000rebonds.com).

- Le dispositif **APESA** (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë) contribue à l'identification des entrepreneurs en situation de souffrance morale notamment suite à une procédure collective, un dépôt de bilan etc..., et leur propose **en toute confidentialité un soutien psychologique gratuit** auprès de psychologues agréés.

- JUGEMENTS DE SOLUTIONS ET CLÔTURES

	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION
LJ suite à redressement judiciaire	25	12	16	36	28	-22.22 %
Clôtures pour insuffisance d'actif	116	99	88	110	122	+10.91 %
Clôtures pour extinction de passif	2	1	0	1	1	0 %
Constat de fin de plan	5	1	2	1	0	-100 %



- ADOPTION PLAN DE SAUVEGARDE ET REDRESSEMENT JUDICIAIRE

	2020	2021	2022	2023	2024
Plan de sauvegarde	0	0	0	0	2
Plan de redressement judiciaire	11	8	3	4	9

- SANCTIONS PATRIMONIALES ET PERSONNELLES

	2020	2021	2022	2023	2024
Mise à charge de l'insuffisance d'actif	0	0	0	0	0
Interdiction de gérer	0	2	6	1	3
Faillite personnelle	0	2	5	2	2
Total	0	4	11	3	5

- ACTIVITE DES JUGES COMMISSAIRES

	2020	2021	2022	2023	2024
Décisions rendues	1194	1276	1076	1459	1858

Recours en appels

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de recours	16	25	15	5	13
Nombre de confirmations	5	22	10	7	9

Jeunes pousses
Développement externe

Nouvelles opportunités
Départ en retraite

Difficultés
Augmentation de capital

Marketplace infogreffe
 Reprendre, transmettre une entreprise en confiance

Entrepreneurs

Vous souhaitez transmettre votre entreprise ?
 Trouver un investisseur pour un nouveau souffle ?
 Rencontrer un partenaire pour de nouvelles opportunités ?
 Ou être à l'écoute de toutes propositions ?

II – LES REGISTRES DU GREFFE



Le Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)

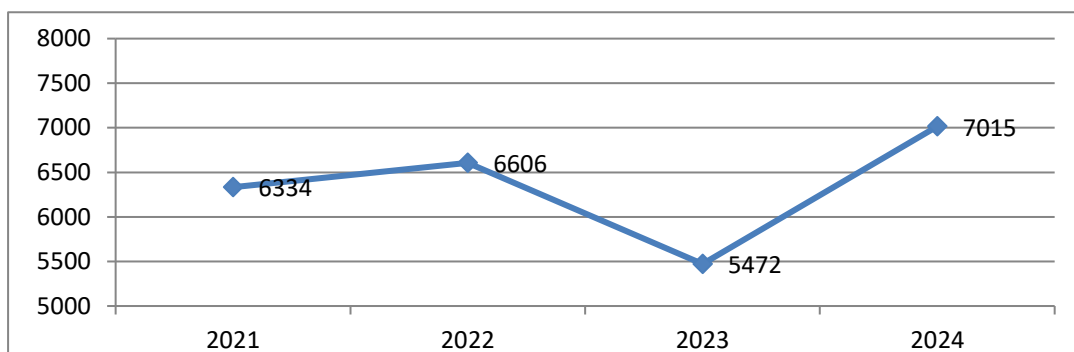
- STOCK DES PERSONNES INSCRITES

-Stock en fin d'année-

	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Total Inscrits	20206	20763	21699	22583	+4.07 %

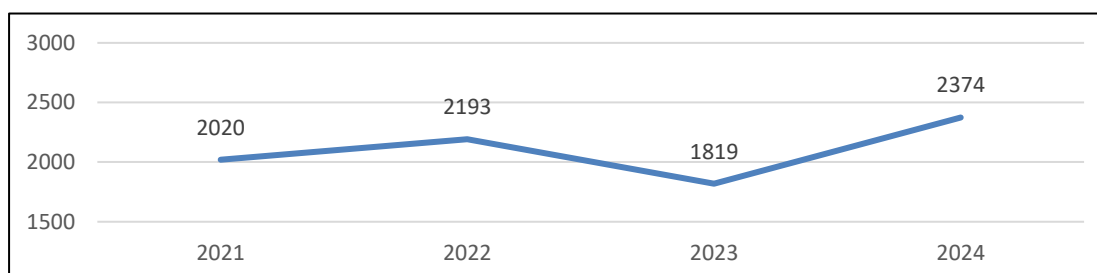
- FORMALITES EFFECTUEES PAR ANNEE (Hors Registre des Bénéficiaires Effectifs)

	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Total	6334	6606	5472	7015	+28.20 %



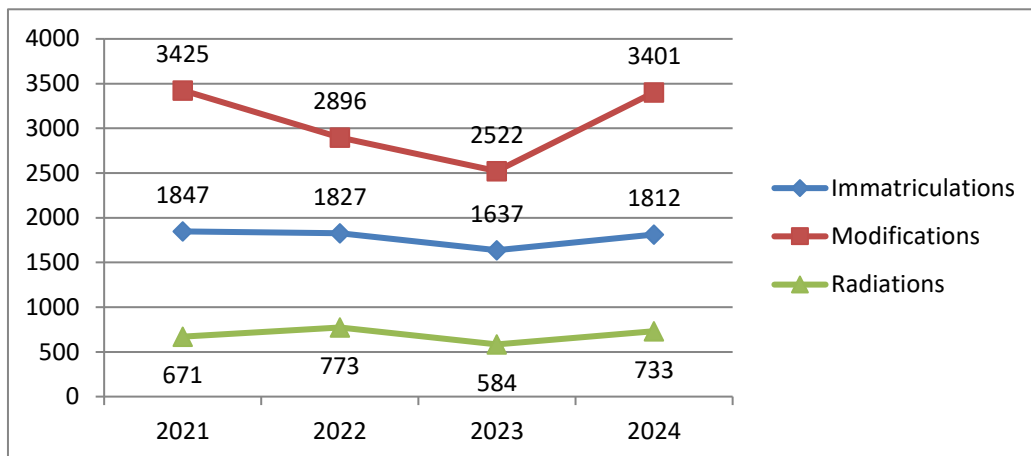
- FORMALITES EFFECTUEES PAR ANNEE RELATIF AUX BENEFICIAIRES EFFECTIFS

	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Total	2020	2193	1819	2374	+30.51 %



- EVOLUTION PAR ANNEE DES IMMATRICULATIONS, MODIFICATIONS ET RADIATIONS

	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Immatriculations	1847	1827	1637	1812	+10.69 %
Modifications	3425	2896	2522	3401	+34.85 %
Radiations	671	773	584	733	+25.51 %



Le Registre Spécial des Agents Commerciaux (RSAC)

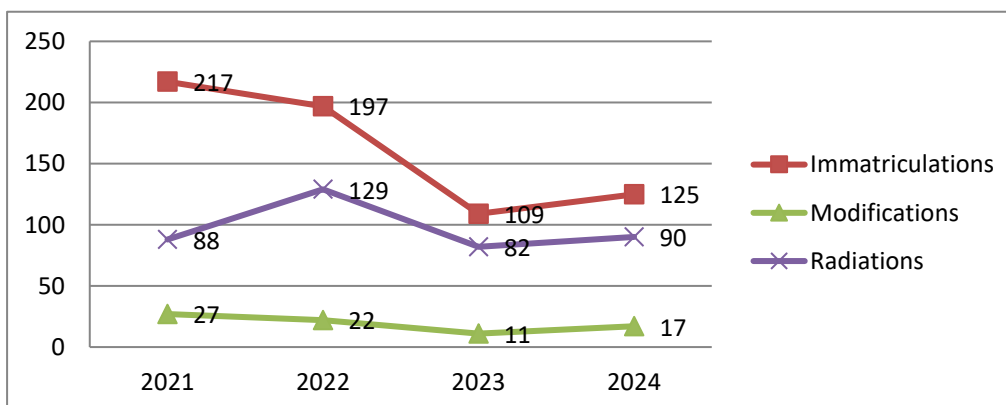
- STOCK DES PERSONNES INSCRITES AU RSAC

-Stock en fin d'année-

	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Total Inscrits	703	771	799	834	+4.38 %

- EVOLUTION PAR ANNEE DES IMMATRICULATIONS, MODIFICATIONS ET RADIATIONS DES AGENTS COMMERCIAUX (RSAC)

	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Immatriculations	217	197	109	125	+14.68 %
Modifications	27	22	11	17	+54.55 %
Radiations	88	129	82	90	+9.76 %



Les Privilèges et Sûretés

Les Etats des inscriptions des Privilèges et Nantissements indiquent l'état de santé des entreprises notamment par l'existence de dettes auprès des Impôts, de la Sécurité Sociale ou des tiers. Ces documents sont publics et délivrables sur simple demande. Les Privilèges de Sécurité Sociale et du Trésor Public sont des outils de détection des difficultés des entreprises, tout comme le dépôt des comptes annuels.

Les modèles de bordereaux sont disponibles sur : <https://infogreffe.fr>

Le portail national de consultation des sûretés mobilières, tenu sous la responsabilité du conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, est accessible via le site internet : <https://suretesmobilier.es.fr>

	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Crédit-bail	1075	937	925	1132	+22.38 %
Privilèges de sécurité sociale	4	21	29	43	+48.28 %
Nantissements de fonds de commerce	138	150	167	116	-30.54 %
Contrats de location	139	157	109	114	+4.59 %
Privilèges du Trésor	11	11	10	6	-40 %
Clauses de réserve de propriété	52	56	53	65	+22.64 %
Privilèges de vendeur	38	41	44	28	-36.36 %
Gages sans dépossession	11	8	10	14	+40 %
Nantissements de parts de sociétés civiles	12	22	16	12	-25 %
Déclaration de créances	--	--	2	0	-100 %
Arrêtés d'insalubrité, insécurité, péril	--	--	0	0	0 %
Biens inaliénables	--	--	21	47	+123.81 %
Lutte contre l'habitat indigne	--	--	0	0	0 %
Nantissements judiciaires de fonds	--	--	5	0	-100 %
Prêts et délais	--	--	0	0	0 %
Protêts	--	--	0	0	0 %
Saisie pénale du fonds de commerce	--	--	0	0	0 %
Warrants agricoles	--	--	32	24	-25 %
Total	1489	1409	1423	1601	+12.51 %

Le dépôt des comptes annuels des sociétés

(Avec et sans dépôt de la déclaration de confidentialité)

	2021	2022	2023	2024	VARIATION
Comptes Annuels	5173	4337	3922	5483	+39.8 %

Le dépôt des comptes annuels et de leurs documents annexes au greffe du Tribunal de Commerce est obligatoire pour certaines catégories d'entreprises commerciales.

Le législateur permet à certaines sociétés d'opter pour une confidentialité de leurs comptes annuels ou uniquement de leurs comptes résultats. Sur les 5483 dépôts réalisés en 2024, 4282 sont assortis d'une déclaration de confidentialité (soit 78 % des dépôts assorties d'une confidentialité)

Le non-respect de l'obligation de déposer les comptes constitue une contravention de cinquième catégorie. Le greffier doit avertir le Préfet de son département du non dépôt des documents comptables par les entreprises assujetties à cette obligation. A défaut, le Président peut enjoindre à l'entreprise, sous astreinte, de procéder au dépôt des documents comptables.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
40 boulevard Général de Gaulle – CS 40801 – 11785 Narbonne
www.infogreffe.fr ou www.greffe-tc-narbonne.fr
rcs@greffe-tc-narbonne.fr , judiciaire@greffe-tc-narbonne.fr
prevention@greffe-tc-narbonne.fr
Tel : 04.68.32.01.76
Ouverture du lundi au vendredi de 9h00-12h00 // 13h30-16h00

GREFFIER :

- Maître HEURLEY Sophie

REGISTRES DIVERS DONT LES SURETES MOBILIERES :

- Principal : CROUZAT Florent
- TEYSSIER Nathalie

SERVICE JUDICIAIRE :

- Commis Greffier : DESBROSSE Valérie
- PORTE Christelle
- VILLEROUGE Aurélie



www.kyc.infogreffe.fr

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce. KYC Infogreffe vous permet de vérifier l'ensemble des documents certifiés sur chacun de vos clients, prospects et partenaires.

Marketplace infogreffe
Reprendre, transmettre une entreprise en confiance

**Vous rêvez de reprendre ou
investir dans une entreprise ?**

Concrétisez votre recherche avec la Marketplace Infogreffe.